

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FeBISP - Bruxelles, le 26 mars 2026

Le budget du Ministre de l'Emploi, c'est une tuerie !

Le secteur de l'ISP refuse de payer le prix des coupes budgétaires. **Rendez-vous le mercredi 1^{er} avril à 12h00 devant le Cabinet du Ministre de l'Emploi Laurent Hublet - Botanic Building, Boulevard Saint-Lazare, 10 à 1210 Bruxelles.** Une action de la FeBISP soutenue par les syndicats.

Alors que les mesures Arizona excluent près de **42.000 Bruxellois et Bruxelloises du chômage**, la Région bruxelloise prend une décision budgétaire qui met en péril 16.500 places de formation, d'accompagnement vers l'emploi et d'emploi formatif pour ces personnes.

La FeBISP dénonce les décisions du Ministre bruxellois de l'Emploi, Laurent Hublet, de réduire significativement plusieurs enveloppes essentielles au secteur de l'insertion socioprofessionnelle, **sans concertation** avec les acteurs de terrain, condamnant les **politiques d'emploi et de formation socioprofessionnelle locales**.

Derrière ces décisions, c'est tout un écosystème qui vacille :

- Réduction linéaire des ACS et gel des indexations ;
- Risque d'impossibilité d'utiliser des moyens FSE liés à ces réductions ;
- Gel des indexations de toutes les conventions ;
- Gel des aides à l'emploi formatif pour les Bruxellois et Bruxelloises les plus fragiles ;
- Baisse de l'enveloppe des accords non marchand des Missions Locales ;
- Résiliation de conventions signées de manière unilatérale (convention EF, artistes....) ;
- Exclusion des aides à l'emploi pour les entreprises Titres services en Économie sociale avec 400 emplois ETP détruits.

Des licenciements et des fermetures inévitables

Ces mesures auront des conséquences certaines sur les institutions qui accompagnent et forment les Bruxellois-e-s (pertes d'emplois, fermetures de certaines filières, diminution de l'accompagnement psychosocial...). Il s'agit de décisions linéaires qui ignorent les effets, souvent en cascade, à court et moyen terme, sans la moindre anticipation après plus de 600 jours sans gouvernement.

Le secteur de l'insertion, qui emploie près de **2.500 travailleurs**, sera contraint de réduire drastiquement ses effectifs. Certaines structures, déjà fragilisées, ne pourront absorber ces pertes. Cela signifie des activités réduites, voire des fermetures.

Chaque structure qui disparaît, ce sont :

- Des compétences perdues ;
- Des parcours interrompus ;
- Des personnes laissées sans solution.

16.500 parcours d'insertion directement menacés

Chaque année, le secteur accompagne :

- **4.500 personnes en formation OISP ;**
- **10.000 personnes via les Missions Locales ;**
- **2.000 personnes en emploi formatif en ESMI.**

Réduire les moyens, c'est réduire ces capacités. C'est une décision contre-productive au regard de l'objectif d'un taux d'emploi de 80% d'ici 2030.

Un choc social annoncé

Au moment où des dizaines de milliers de personnes vont être exclues du chômage, la Région affaiblit les outils qui permettent leur retour à l'emploi.

Cette contradiction est lourde de conséquences :

- Aggravation des inégalités sociales ;
- Pression accrue sur les CPAS ;
- Impossibilité de proposer des parcours d'insertion aux Bruxellois et Bruxelloises les plus fragiles.

Une décision sans concertation

Le secteur regrette profondément l'absence de dialogue. Les opérateurs d'insertion sont pourtant en première ligne pour répondre aux enjeux d'emploi, de formation et de cohésion sociale à Bruxelles.

Un appel à un sursaut politique

La FeBISP appelle le Gouvernement bruxellois à :

- Revenir sur ces réductions budgétaires ;
- Garantir des moyens à la hauteur des besoins ;
- Engager un dialogue structurel avec le secteur ;
- Allouer les moyens nécessaires pour atteindre son propre objectif d'un taux d'emploi de 70% à Bruxelles d'ici l'horizon 2030 !

Affaiblir aujourd'hui l'insertion socioprofessionnelle, c'est provoquer demain une crise sociale majeure à Bruxelles. Nous ne pouvons l'accepter et appelons la population bruxelloise à dénoncer cette situation avec nous.

Contact presse :

Tatiana Vanessa Vial Grösser - Directrice de la FeBISP - 02 537 72 04 - vial@febisp.be